

Rentrée scolaire 2017

« Restauration scolaire Maternelle et Élémentaire 2 Alpes »

Le temps de restauration scolaire permet à l'enfant de se restaurer. Il répond au besoin de garde des familles et vise à assurer un service de qualité qui veille au bien être de l'enfant en lui offrant une organisation de la pause méridienne adaptée à ses besoins.

Fonctionnement :

Lundi — Mardi—Jeudi— Vendredi de 11h30 -13h30 EN PERIODES SCOLAIRES

Temps facultatifs pour l'enfant
et payants pour la famille



PS de maternelle au CM2

- ♦ Je peux récupérer mon enfant à 11h30 après le temps scolaire afin d'alléger sa journée
- ♦ Je peux inscrire mon enfant en restauration scolaire de façon occasionnelle ou permanente

Pour inscrire mon enfant à la restauration

1- Prendre contact avec la direction de l'ALSH des 2 Alpes

2- Faire l'inscription administrative de mon enfant auprès de l'ALSH des 2 Alpes

3- Remplir une fiche d'inscription RESTAURATION SCOLAIRE auprès de l'ALSH des 2 Alpes ou via le portail famille de la collectivité

Inscriptions possibles jusqu'au vendredi 11h de la semaine qui précède.

La restauration scolaire 2 Alpes

**11h30—11h 40 : Pointage des enfants
Passage aux toilettes**
11h40 -12h30 : Repas
12h20 -12h40 : Passage aux toilettes
**12h30 -13h20 : Pause méridienne
(repos—jeu)**

Contact : ALSH Le Bonhomme de Neige
19 Rue des Sagnes
Tel : 04 76 79 85 40
Mail : alsh2a@ccoisans.fr